



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 Janvier 2016**

Présents : GUENSER Michel, DOHR Hervé, BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, WODLING Nadine, GERWIG Christelle, SCHARPF Raymond, LEMOY Odile, LECOMTE Nicolas, THIERY Patrick et WILLAUME Franck

DECISIONS DU CONSEIL

D.E.T.R 2016

Le Conseil se prononce en faveur de la demande d'une D.E.T.R de 40% (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la réfection de la toiture de l'église d'un montant prévisionnel de 41 643,16 € HT.

Elagage des routes et chemins communaux

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 2 372,00 € HT de l'entreprise M.T. SERVICES, pour l'élagage de la route de Minorville, la Vieille Route et le chemin des Menus Bois.

Eclairage public

Suite au changement des normes pour l'éclairage public, les ampoules au mercure ne devraient plus être utilisées depuis le 1^{er} janvier 2016. Le conseil décide de demander un devis auprès de la Société SVT pour le changement de tous les candélabres avec des ampoules à LED qui devrait permettre d'économiser 60 % d'énergie. Une subvention sera demandée à Terres de Lorraine.

Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes

A l'unanimité, le Conseil refuse de verser l'indemnité de conseil de l'année 2015 au Trésorier.

Questions diverses

- Accepte le devis de l'O.N.F. pour le cloisonnement des parcelles 11,12 et 13.
- Décide la formation de Monsieur Lilian CHAUMONT, notre ouvrier communal en vue de l'obtention d'un certificat individuel « collectivités territoriales », catégorie Applicateur.
- Décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

**La Commune de MANONVILLE
a désormais son site internet
pour y accéder :**

<http://www.manonville.mairie54.fr/>

INFORMATIONS

- Un changement des conduites d'eau les plus anciennes, pris en charge par le Syndicat des Eaux du Trey, est actuellement réalisé par l'entreprise VIRIOT avant la mise en sécurité de la traversée du village, rue Saint Laurent, rue de la Fontaine, rue du Berger et Faubourg Saint Claude.
- EDF nous informe que les compteurs seront relevés le vendredi **5 février 2016**
- Un nettoyage de printemps est prévu le samedi **2 avril 2016**, il sera ouvert à toutes les bonnes volontés. Les enfants seront également les bienvenus.
- Nous avons été informés qu'un nouveau signal pour la réception de la télévision entrera en vigueur le mardi **5 avril 2016** : la TNT passe en HD, prévoir pour les anciens postes, le changement du décodeur.
- **Les jeunes de 16 ans**, ou ceux qui atteindront cet âge **au cours du 1^{er} trimestre 2016** doivent s'inscrire en mairie pour le recensement militaire.
- Les travaux concernant l'aménagement qualitatif et sécuritaire de la traverse du village débuteront le **lundi 15 février 2016**. L'entreprise commencera le chantier sur la partie droite de la rue Saint Laurent (en venant de Noviant). Les personnes désirant faire des travaux à leur compte par l'entreprise peuvent prendre contact dès maintenant avec :

M. Martial PIRLOT
Conducteur de travaux EUROVIA
(0)6 07 32 17 15
Martial.pirlot@eurovia.com

Manonville le 18 Janvier 2016
Le maire,
Patrick THIERY